

**RESTAURATION COMPLETE D'UN IMMEUBLE
EN LOGEMENTS COLLECTIFS**

72 boulevard Carnot –
47000 AGEN

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

Liminaire

Le présent descriptif concerne l'opération de restauration complète de logements et parties communes de l'immeuble situé au 72 boulevard Carnot à Agen.

Ce programme prévoit la restauration complète du bâtiment existant et l'aménagement de 49 lots à usage d'habitation, sont également prévues la remise en état de la couverture, des façades, escaliers et parties communes.

L'accès se fait au rez-de-chaussée par la façade Ouest, et les étages sont desservis par une cage d'escaliers et un ascenseur.

Le présent descriptif a pour objet de présenter les caractéristiques principales du programme de restauration. Le dimensionnement définitif des ouvrages ainsi que leurs modalités de réalisation restent susceptibles d'évolution selon les différentes études techniques à réaliser, avis du Contrôleur Technique ou prescriptions du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine du Gard.

Les références, marques et techniques citées dans le présent descriptif sont données à titre indicatif afin de fixer l'objectif de qualité à obtenir. Sauf mention particulière, il pourra leur être substitué toutes dispositions différentes au choix de l'Architecte ou du Maître d'ouvrage, sous condition expresse que celles-ci respectent le niveau de qualité défini dans le présent document.

Seront notamment admises de plein droit, toutes modifications de l'agencement intérieur et extérieur des locaux (tels que déplacement de gaine technique, soffite ou faux plafonds, ...) ayant pour but de résoudre un problème technique ou de compléter ou de parfaire l'effet architectural de l'immeuble.

Dans le cas où les éléments descriptifs présenteraient des incohérences : la référence des plans cotés prévaudrait.

DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE

Dans le cas où le constat de risque d'exposition au plomb des parties privatives et communes prévu aux articles L. 1334-5, L. 1334-6 et L. 1334-8 du code de la santé publique mentionnerait au moins une unité de diagnostic de classe 2 ou 3, il sera effectué des travaux appropriés pour supprimer l'exposition au plomb. Ces travaux seront réalisés dans le strict respect de toutes les prescriptions et de tous les règlements en vigueur.

Dans le cas où le constat prévu à l'article L. 1334-13 du code de la santé publique mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante serait positif, les matériaux correspondants seront purgés et évacués par un entrepreneur spécialisé et agréé. Ces travaux seront réalisés dans le strict respect de toutes les prescriptions et des règlements en vigueur.

Dans le cas où le constat relatif à la présence de termites et autres insectes xylophages dans le bâtiment prévu à l'article L 133-5 et suivants du code de la construction et de l'habitation serait positif, tous les éléments en bois prévus conservés seront sondés afin de détecter les zones infestées. Ces zones recevront les traitements curatifs appropriés ou seront remplacées. Ces travaux seront réalisés dans le strict respect de toutes les prescriptions et des règlements en vigueur.

SOMMAIRE

REGLEMENTATION – NORMES page 4

1- Parties Communes

1.1- PREPARATION / MAÇONNERIE / RAVALEMENT page 5
1.2 - CHARPENTE / COUVERTURE page 5
1.3 - MENUISERIES EXTÉRIEURES page 6
1.4- PLATRERIE : PLAFOND, MURS, CLOISONS..... page 6
1.5 - MENUISERIES INTÉRIEURES page 6
1.6- SERRURERIE page 7
1.7- ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES page 7
1.8 - ÉQUIPEMENTS PLOMBERIE page 8
1.9- PEINTURES page 8
1.10- REVÊTEMENTS DE SOLS page 10
1.11- ASCENSEURS page 10
1.12- PARKINGS..... page 10
1.13- ESPACES VERTS page 10
1.14- HALL page 10

2- Parties Privatives

2.1- PREPARATION / MAÇONNERIE page 11
2.2 - PLATRERIE : PLAFOND, MURS, CLOISONS page 11
2.3 - MENUISERIES EXTÉRIEURES et OCCULTATIONS..... page 13
2.4 - MENUISERIES INTÉRIEURES page 13
2.5 - SERRURERIE page 14
2.6 - ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES page 14
2.7 - ÉQUIPEMENTS SANITAIRES et PLOMBERIE page 16
2.8 - PEINTURES page 17
2.9- REVETEMENTS DE SOLS et FAÏENCES page 17

RÈGLEMENTATION - NORMES

GENERALITES

D'une manière générale le maître d'œuvre respectera les réglementations applicables à l'opération notamment les D.T.U., Normes Françaises et Européennes, recommandations et avis du C.S.T.B., règles de l'art. Les travaux devront répondre tant en ce qui concerne la qualité des matériaux et produits qu'en ce qui concerne la qualité de la mise en œuvre, ainsi que les conditions d'exécution aux prescriptions des documents en vigueur.

REGLEMENTATION INCENDIE

Le maître d'œuvre respectera les textes en vigueur et notamment la circulaire de décembre 1982. Il pourra proposer des dispositions d'amélioration en analogie à l'arrêté du 31 janvier 1986 relatif aux constructions neuves dès lors que les contraintes soient compatibles avec le programme de restauration complète.

REGLEMENTATION THERMIQUE

Le maître d'œuvre respectera les textes en vigueur. Il pourra proposer des dispositions d'amélioration en analogie à la RT 2012 relative aux constructions neuves dès lors que les contraintes soient compatibles avec le programme de restauration complète.

REGLEMENTATION ACOUSTIQUE

Le maître d'œuvre respectera les textes en vigueur. Il pourra proposer des dispositions d'amélioration en analogie à la NRA relative aux constructions neuves dès lors que les contraintes soient compatibles avec le programme de restauration complète.

1- Parties Communes

1.1 – Préparation / Maçonnerie / Ravalement

1.1.1 - Murs des façades

Les murs de façade existants seront conservés. Les ouvertures dans les étages seront conservées.

- ⇒ Nettoyage de l'ensemble des façades en pierre selon acceptation des ABF.
- ⇒ Restauration des encadrements d'ouvertures, bandeaux et corniches en pierre.
- ⇒ Y compris toutes sujétions d'échafaudage de protection et d'approvisionnement.
- ⇒ Révision des pierres de taille d'angle
- ⇒ Restauration du soubassement en pierre
- ⇒ Réalisation de joints de calfeutrement entre maçonnerie et menuiseries.
- ⇒ Adaptation d'ouvertures existantes.
- ⇒ Restauration et traitement de seuils et d'appuis

1.1.2 - Murs intérieurs conservés

Sur murs intérieurs existants en maçonnerie conservés et suivant projet :

- ⇒ Complément par des maçonneries de parpaings creux enduits sans altération du gros oeuvre
- ⇒ Adaptations d'ouvertures existantes compris linteau, reprise en sous-œuvre, traitement des tableaux.
- ⇒ Adaptation et traitement de baies.

1.1.3 - Murs séparatifs entre logements

Sur murs séparatifs existants et suivant projet :

- ⇒ Traitement et réfection des murs
- ⇒ Enduits plâtre en raccord ou, selon état, habillage par plaques de plâtre.
- ⇒ Doublage de part et d'autre si nécessaire

1.1.4 – Escalier de distribution

Mise en oeuvre d'escaliers et ascenseur de desserte des étages.

1.2 - CHARPENTE - COUVERTURE

1.2.1 – Charpente - Planchers

- ⇒ Révision des charpentes existantes avec, si nécessaire, dépose et remplacement des bois dégradés (chevrons, pannes, poutres...).
- ⇒ Révision de tous les éléments de charpente nécessaires aux ouvrages de couverture (voligeages...) avec, si nécessaire, dépose et remplacement des éléments dégradés.
- ⇒ Réfection et traitement des planchers et amélioration du confort acoustique entre niveaux
- ⇒ Mise en place de chevêtre dans les planchers pour passage des réseaux
- ⇒ Mise en place d'un support pour les groupes VMC

1.2.2 – Couverture et zinguerie

- ⇒ Restauration des couvertures tuiles.
- ⇒ Révision des éléments en zinc
- ⇒ Révision de toutes les gouttières et descentes d'eaux pluviales en zinc, avec remplacement des éléments défectueux – mise en place de Dauphins en pied de chute.
- ⇒ Mise en place de châssis de désenfumage sur le toit au droit de la cage d'escaliers conformément aux prescriptions de l'ABF et du PSMV.

1.3 - MENUISERIES EXTÉRIEURES

- ⇒ Remplacement des menuiseries extérieures par des menuiseries bois ou aluminium double vitrage suivant les préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France.
- ⇒ Les menuiseries seront peintes ton définit suivant préconisation de l'Architecte des Bâtiments de France.

1.4 – PLATRERIE : PLAFONDS, MURS, CLOISONS

1.4.1 - Plafonds

Mise en œuvre d'une isolation thermique adaptée.

Faux plafonds suspendus constitués de :

- ⇒ Rails et suspentes acier galvanisé
- ⇒ Parement en plaques de plâtre type BA13 PLACOSTIL ou BA13 PLACOMARINE pour les pièces humides
- ⇒ Jointoiement avec des bandes calicot enduites
- ⇒ Bande armée sur angle saillant.
- ⇒ Dégagement des poutres sous rampant pour la mise en place de l'isolation

1.4.2 – Murs conservés

- ⇒ Au droit des encadrements de baies, mise en œuvre de plaque de plâtre BA13.
- ⇒ Enduits plâtre sur murs de refends, poteaux, retombée de poutre, encadrements, ébrasements, paillasse d'escalier, ...
- ⇒ Raccord d'enduit plâtre après piquetage des zones dégradées.

1.5- MENUISERIES INTÉRIEURES

1.5.1 - Portes intérieures

- ⇒ Mise en place de blocs portes à panneaux 1 vantail pré-peintes
- ⇒ Mise en place de portes palières en bois à âme pleine de type isophonique pré-peintes avec seuil Suisse,

1.5.2 – Gaines palières

- ⇒ Façades des gaines palières en panneaux ouvrant à la française : cadre en bois exotique ouvrant en medium, avec chant d'habillage en périphérie

1.5.3 - Plinthes

⇒ Plinthes bois de 140mm de hauteur, à peindre dans les circulation et halls

1.5.4 - Boîtes aux Lettres

Fourniture et pose d'un ensemble de boîtes aux lettres de chez EDELEN ou similaire.

1.6 - SERRURERIE

- ⇒ Mise en place de garde-corps pour la mise aux normes de sécurité de la cage d'escaliers – finition avec une couche de peinture antirouille grise
- ⇒ Mise en place de lisse de fenêtres si nécessaire pour mise aux normes de sécurité.

1.7 - ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

1.7.1 – Armoires et tableaux de protection :

- ⇒ Les coffrets de protections seront constitués d'éléments modulaires fixés sur châssis et fermés par porte, ces coffrets seront réalisés en enveloppes métalliques. Dans chaque coffret sera inclus le schéma de câblage et appareillage correspondant dans une pochette plastique étanche.
- ⇒ Les portes d'accès aux organes de coupure et de protection seront situées sur la face avant ; les portes seront munies de serrures à barillet. Une seule empreinte de clé devra permettre d'ouvrir tous les coffrets.
- ⇒ Mise en place d'armoires de protection des services généraux. Installation comptage avec disjoncteur, départs éclairages, départs prises, départ interphone, départ VMC, départ ampli TV, horloge + cellule.

1.7.2 - Colonne montante de distribution

Installation de colonne montante pour distribution énergie électrique.

1.7.3 - Equipement électrique

L'appareillage électrique sera de la série CELIANE de chez LEGRAND ou similaire

- ⇒ Installation de points lumineux sur détecteur de mouvement encastrés
- ⇒ Alimentation gâche électrique ouverture de portes.
- ⇒ Commande gâche par bouton poussoir
- ⇒ Visiophone SFERA NEW de chez BTICINO avec commande d'ouverture de porte immeuble.
- ⇒ Prises électriques étanches.

1.7.4 - Radio, TV-FM

- ⇒ Installation d'un amplificateur et bornier de raccordement. Antenne collective pour la réception des 6 chaînes principales + FM sans décodeur et canal +pour l'ensemble des logements.

1.7.5 - Téléphone

⇒ Raccordement téléphonique depuis le réseau France TELECOM jusqu'aux colonnes montantes dans les gaines palières pour distribution aux logements. Mise en place d'une installation permettant la réception de la TNT.

1.8 – ÉQUIPEMENT PLOMBERIE

1.8.1 - Distribution en Tube EPR depuis le réseau public

L'ensemble du réseau sera repris en tube EPR ou cuivre, depuis le réseau public jusqu'à chaque appartement à travers les gaines techniques

1.8.2 - Réseau Eaux Usées / Eaux Vannes

Mise en place des colonnes EU et EV avec raccordement au réseau égout et attente à chaque niveau appartement

1.9 - PEINTURES

1.9.1 - Menuiseries extérieures

⇒ Préparation des supports (brossage) et 1 couche d'impression.
⇒ Travaux d'apprêts et 2 couches de peinture glycérophtalique aspect finition mat ou finition par peinture en usine.

1.9.2 - Menuiseries intérieures

⇒ Préparation des supports (brossage) et 1 couche d'impression
⇒ Travaux d'apprêts (ponçage, rebouchage et enduisage) et finition 2 couches de peinture glycérophtalique aspect finition mat.

1.9.3 – Murs

Supports mis en place Placoplatre ou plâtre :

⇒ Préparation des supports (brossage ou égrenage, enduit)
⇒ 2 couches de peinture vinylique mate dans les pièces « sèches » et satinée dans les pièces « humides ».

1.9.4 – Plafonds

⇒ Préparation des supports (égrenage, ponçage)
⇒ 2 couches de peinture vinylique blanche mate dans les pièces « sèches » et satinée dans les pièces « humides ».

1.9.5 – Serrureries

Ponçage, dégraissage, peinture préliminaire antirouille 1 couche. Finition peinture glycérophtalique 2 couches teinte à déterminer – finition satinée.

Sur escaliers :

⇒ 1 couche d'anti rouille et 1 couche de finition sur garde-corps.

1.9.6 – Canalisations

- ⇒ Préparation des supports (brossage, dégraissage, peinture préliminaire antirouille 1 couche)
- ⇒ 2 couches de peinture glycérophtalique teinte à déterminer – finition satinée.

1.9.7 – Moquette

- ⇒ Mise en place d'une moquette au sol dans les parties communes des étages, AMIRAL de chez BALSAN ou équivalent

1.10 - REVETEMENTS DE SOLS

- ⇒ Mise en place d'un revêtement de sol en carrelage pour l'ensemble du hall d'entrée
- ⇒ Mise en place de tapis de sols essuie-pieds, sur mesure et encastré, pour l'entrée du bâtiment

1.11 - ASCENSEURS

- ⇒ Mise en œuvre d'un ascenseur aux normes pour desservir l'ensemble des étages.

1.12 - PARKINGS

- ⇒ Sans Objet

1.13 – ESPACES VERTS

- ⇒ Sans Objet

1.14 – HALL

Un soin particulier sera apporté à la décoration du hall d'entrée :

- ⇒ Suivant le projet de décoration établi par l'Architecte, la finition du hall d'entrée fera appel aux matériaux suivants : sol en grès cérame, habillages muraux et miroirs, faux-plafond décoratif.
- ⇒ L'éclairage sera assuré par des appliques et/ou des spots encastrés.
- ⇒ Ces matériaux assureront la qualité visuelle et d'usage de ces espaces.
- ⇒ Un ensemble de boîtes aux lettres sera disposé dans le hall d'entrée.
- ⇒ Le contrôle d'accès sera assuré par un interphone vidéophone.

2- Parties Privatives

2.1 – Préparation / Maçonnerie

2.1.1 – Murs

Purge de tous les éléments d'équipement non conservés, dépose des équipements obsolètes, et évacuation.

Sur murs intérieurs existants en maçonnerie conservés et suivant projet :

- ⇒ Adaptation et traitement de baies
- ⇒ Adaptation ouvertures dans les murs existants ainsi qu'en plancher bois.

2.2 - Plâtrerie : plafonds, cloisons, doublages

2.2.1- PLAFONDS

Faux plafonds constitués de :

- ⇒ Rails et suspentes métalliques fixation sur plancher
- ⇒ Parement en plaques de plâtre type BA13 PLACOSTIL ou BA13 PLACOMARINE pour les pièces humides
- ⇒ Jointoiement avec des bandes calicot enduites
- ⇒ Bande armée sur angle saillant.
- ⇒ Isolant laine de verre IBR ISOVER (épaisseur 100mm – coupe-feu 1H), déroulée sur faux plafond plat

2.2.2 – CLOISONS NON PORTEUSES

2.2.2.1 - Cloisons de distribution non porteuses des logements (98, 72, 61mm) :

- ⇒ Cloisonnement non porteur réalisé par panneaux type PLACOSTIL, comprenant :
 - 1 plaque BA 13 sur chaque face entre ossatures rails verticaux et rails horizontaux, épaisseur 72 mm (ou 98, ou 61mm) minimum
 - Isolation par laine de roche
 - Jointoiement avec bandes calicot enduites
 - Traitement des arêtes vives par bandes armées.
- ⇒ Au droit des locaux humides, mise en œuvre de U plastique et de plaques de type PLACOMARINE.
- ⇒ Mise en place de portes coulissantes en applique selon plans

2.2.2.2 - Cloisons de distribution SAD /SAA non porteuses :

Cloisonnement non porteur SAD 180mm entre logements et SAA 140mm mini entre logements et circulations communes :

- ⇒ Cloisonnement réalisé par panneaux type PLACOSTIL, comprenant :
 - 2 ou 3 plaques BA 13 sur chaque face entre ossatures métalliques STILL CR2 rails verticaux et rails horizontaux
 - Isolation par laine de verre 100mm
 - Jointoiement avec bandes calicot enduites

- Traitement des arêtes vives par bandes armées.
- ⇒ Au droit des locaux humides, mise en œuvre de U plastique et de plaques de type PLACOMARINE.

2.2.3 - DOUBLAGES

2.2.3.1 – Doublages des murs extérieurs

Mise en place d'un doublage en plaque de plâtre BA13 pour tous les doublages des murs extérieurs constitués de :

- ⇒ Plaques de plâtre de 13mm
- ⇒ Ossature métallique fixé au mur
- ⇒ Isolant 100mm de type ISOCONFORT GR32 de chez ISOVER
- ⇒ Bandes et traitement des angles saillants et rentrants
- ⇒ Classement M1
- ⇒ Au droit des encadrements de baies, mise en œuvre de plaque de plâtre BA13: habillage des baies en tableaux et linteaux compris joint sur le recouvrement de la menuiserie
- ⇒ Au droit des locaux humides, mise en œuvre de U plastique et de plaques de type PLACOMARINE.

2.2.3.2 – Doublages non isolés

Mise en place d'un habillage collé en plaques de plâtre :

- ⇒ Plaques de plâtre de 13mm
- ⇒ Pose sur plot de colle au mortier adhésif
- ⇒ Bandes et traitement des angles saillants et rentrants
- ⇒ Classement M1
- ⇒ Au droit des encadrements de baies, mise en œuvre de plaque de plâtre BA13: habillage des baies en tableaux et linteaux compris joint sur le recouvrement de la menuiserie
- ⇒ Au droit des locaux humides, mise en œuvre de U plastique et de plaques de type PLACOMARINE.

2.2.3.3 – Doublages Calibel

Mise en place d'un doublage collé isolé en plaques de plâtre sur tous les murs séparatifs d'un logement avec l'ascenseur ou la cage d'escalier constitués de :

- ⇒ Doublage de type ISOVER CALIBEL 60+10, plaque de plâtre 10mm
- ⇒ Collage au mortier adhésif spécial
- ⇒ Bandes et traitement des angles saillants et rentrants
- ⇒ Parement hydrofuge dans les pièces humides
- ⇒ Au droit des locaux humides, mise en œuvre de U plastique et de plaques de type PLACOMARINE.

2.2.4- Gains techniques

Habillage des chutes verticales dans les logements en ½ STIL avec :

- ⇒ Enrobage des canalisations en laine de roche
- ⇒ 2 plaques de plâtre BA13 vissée sur ossature métallique
- ⇒ Isolation laine de verre
- ⇒ Jointoiement avec bandes calicot enduites
- ⇒ Traitement des arêtes vives par bandes armées.

Mise en place de trappe d'accès VMC et GTL.

2.3 - MENUISERIES EXTÉRIEURES ET OCCULTATIONS

- ⇒ Remplacement des menuiseries extérieures par des menuiseries double vitrage en bois ou aluminium, découpage suivant préconisation de l'Architecte des Bâtiments de France sur les bâtiments.
- ⇒ Mise en place d'occultations dans les pièces de nuit.

2.4 - MENUISERIES INTÉRIEURES

2.4.1 – Portes intérieures

Blocs portes post formées âme alvéolaire de type Lupiac finition lisse de chez JELDWEN ou similaire, pré-peintes.

2.4.2 – Placards et armoires

2.4.2.1 – Placards

- ⇒ Portes de placards coulissantes en panneau en médium ou stratifié,
- ⇒ Aménagements de placards en mélaminé blanc, étagères fixation sur tasseau bois comprenant : penderies 2/3, étagères 1/3, caisson de rangement haut suivant positionnement

2.4.2.2 – Armoires mobiles

- ⇒ Sans Objet

2.4.3- Plinthes

- ⇒ Plinthes droites en sapin à peindre, de 70 mm de hauteur.

2.4.4- Divers

- ⇒ Habillage des gaines techniques dans les logements : cadre sapin, medium prêt à peindre

2.5 – SERRURERIE

- ⇒ Mise en place de garde-corps en serrurerie pour mise aux normes de sécurité si nécessaire

2.6 - ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

2.6.1 – Armoires et tableaux de protection :

- ⇒ Mise en place de tableau de type encastré sous coffre fermé de la marque LEGRAND ou équivalent en tôle d'acier avec portes, destiné à recevoir : interrupteur différentiel 30 MA, protection pièces principales éclairages, protection pièces principales chauffage, protection pièces principales prises, protection contacteur cumulus, platine support barrette de terre, répartiteur France Télécom, répartiteur TV

2.6.2 - Distribution

Liaison entre colonne montante et logements, services généraux (fourreaux – EDF – téléreport)

L'installation électrique sera encastrée et conforme à la norme NFC 15-100. Sa puissance sera adaptée au type d'appartement conformément à la norme NFC 14-100.

Chaque logement aura son compteur individuel situé dans un local commun. Son disjoncteur et son tableau électrique seront regroupés dans une GTL (Gaine Technique de Logement). La distribution électrique du logement se fera à partir de ce point.

2.6.3 - Equipement électrique

L'appareillage électrique sera de la série CELIANE de chez LEGRAND ou similaire.

Liste non exhaustive de équipements :

- **Entrée :**

- ⇒ 1 PC+T 16A
- ⇒ 1 point lumineux (DCL) en plafond commandé par va et vient
- ⇒ Sonnerie de porte d'entrée,

- **Séjour :**

- ⇒ Tableau d'abonnés encastré avec habillage médium
- ⇒ Combine visiophone couleur modèle CLASSE 100 V12B de chez BTICINO (avec commande d'ouverture à distance de la porte de l'immeuble) ou équivalent
- ⇒ L'équipement prise de courant sera conforme à la norme C 15-1 00, avec au minimum 5 prises de courant 16 A + T, disposées suivant plans d'électricité du DCE et avec un minimum de 1 prise pour 4m². 1 prise non commandée à proximité de la commande non supplémentaire,
- ⇒ 1 conjoncteur téléphonique
- ⇒ 1 prise coaxiale antenne TV

- **Cuisine :**

- ⇒ 2 point lumineux (spots) en plafond commandé par interrupteur en simple allumage
- ⇒ 1 point lumineux en applique au-dessus de l'évier modèle décoratif d'une gamme moyenne en simple allumage
- ⇒ 1 sortie de câble 32 A + T sur circuit spécialisé pour l'appareil de cuisson,
- ⇒ 6 prises de courant 16 A + T minimum dont 4 au-dessus plans de travail,
- ⇒ 1 prise de courant 20 A + T sur circuit spécialisé pour le lave-vaisselle,
- ⇒ 1 prise de courant 16 A + T sur circuit pour la hotte h : 1 ,80m minimum,
- ⇒ 1 prise de courant 20 A + T sur circuit spécialisé pour le lave-linge (selon localisation),
- ⇒ 1 prise de courant 20 A + T sur circuit spécialisé pour le four,
- ⇒ 1 prise de courant 16 A + T (h : 1,2m) non supplémentaire et non commandé, à proximité de la commande éclairage pour les logements handicapés.

- **Dégagement :**

- ⇒ 1 à 2 points lumineux (DCL) en plafond commandé par va et vient ou télérupteur
- ⇒ 1 PC+T 16A

- **Chambre :**

- ⇒ 1 point lumineux (DCL) en plafond commandé par simple allumage
- ⇒ 3 à 4 PC 16 A + T
- ⇒ 1 conjoncteur téléphonique
- ⇒ 1 prise coaxiale antenne TV proche d'une prise de courant 16A

- Salle d'eau :

- ⇒ 1 à 2 point lumineux en plafond (spots) : spots basse tension encastrés 50 Watts orientables dont 1 spot étanche au-dessus du receveur de douche
- ⇒ 1 point lumineux sur bandeau au-dessus du lavabo – applique fluo étanche 18 W classe II – référence Dayton de chez ASTRO ou équivalent – commandée en SA
- ⇒ 1 PC + T 16 à 1.20 mètres de hauteur
- ⇒ 1 prise de courant 16 A + T (h : 1,2m) supplémentaire et non commandé, à proximité de la commande éclairage pour les logements handicapés.
- ⇒ Liaisons équipotentielle
- ⇒ Alimentation sèche serviette

- WC :

- ⇒ 1 Point lumineux (DCL), commandé par simple allumage,
- ⇒ 1 prise de courant 16 A + T (h : 1,2m)

2.6.4 - Chauffage

Chauffage individuel électrique, dimensionné selon étude thermique et composé de :

- ⇒ Panneaux rayonnants type F617 de ATLANTIC positionnés en allège des fenêtres dans les pièces "sèches" ou équivalents
- ⇒ Sèches serviettes type RSS 2012 couleur blanche ou équivalent

2.7 - ÉQUIPEMENTS SANITAIRES ET PLOMBERIE

2.7.1 - Alimentation des appareils.

Alimentations EC et EF en tuyau PER de section appropriée dans les cloisons creuses et vides techniques, en cuivre recuit sous fourreaux ; l'ensemble sera encastré

2.7.2 – Evacuations EU et EV

En tuyau PVC de section appropriée raccordés aux collecteurs.
Raccordement sur tout à l'égout existant.

2.7.3 - Production d'eau chaude.

Chauffe-eau électrique de catégorie C de marque ATLANTIC ou similaire, de capacité suffisante avec asservissement à la tarification "Heures Creuses" d'E.D.F. ou CE extra-plat Référence LINEO vertical ou horizontal.

2.7.4 – Equipements sanitaires

- Douche :

- ⇒ Receveur de douche de la marque PORCHER, gamme ULTRAFLAT – douche PMR + bonde de douche ou équivalent
- ⇒ Ensemble de douche murale de la marque PORCHER, gamme IDEALRAIN, finition chromée ou équivalent
- ⇒ Robinetterie de la marque PORCHER, gamme OLYOS ou équivalent
- ⇒ Porte de douche en verre

- Lavabo :

- ⇒ Lavabo : intégré au plan vasque stratifié ou alliage équivalent sur meuble 2 portes
- ⇒ Robinetterie de marque PORCHER gamme OLYOS, finition chromée

- WC :

- ⇒ Ensemble WC en porcelaine de marque PORCHER gamme KHEOPS, de couleur blanche ou équivalent
- ⇒ Réservoir de chasse double touche. Mécanisme à double poussoir.
- ⇒ Abattant pour cuvette assorti au sanitaire de couleur blanche avec charnière chromées dissimulées compris fixations.

- Cuisine :

- ⇒ Cuisine aménagée, comprenant :
 - Meubles bas et hauts
 - Plan de travail
 - Traitement de la crédence par la pose d'un coup de torchon (hauteur 6 à 10cm sur l'ensemble du linéaire cuisine +60cm au droit de la table de cuisson) en stratifié ou équivalent
 - Evier en bac inox de type TEKA ou similaire
 - Robinet mitigeur chromé de type OLYOS de chez IDEAL STANDARD ou similaire
 - Table vitrocéramique 2 ou 4 foyers (selon aménagement de la cuisine)
 - Hotte à filtre
 - Emplacement pour frigo ou frigo top selon aménagement de la cuisine.

- Attentes lave-linge :

- ⇒ Robinet en applique avec raccord au nez.
- ⇒ Evacuation par tuyau siphonné en PVC.

2.8 - PEINTURES

2.8.1 - Menuiseries extérieures

- ⇒ Préparation : brossage, 1 couche d'impression, ponçage, rebouchage, enduisage
- ⇒ Finition : 2 couches de peinture glycérophtalique satinée ou finition par peinture en usine.

2.8.2 - Menuiseries intérieures

- ⇒ Préparation : brossage, 1 couche d'impression, ponçage, rebouchage, enduisage
- ⇒ Finition : 2 couches de peinture glycérophtalique satinée.

2.8.3 – Murs

- ⇒ Brossage ou égrenage, enduit, 2 couches de peinture vinylique pour toutes les pièces.
Pièces sèches finition mâte et pièces humides finition satinée.

2.8.4 – Plafonds

- ⇒ Préparation : égrenage, ponçage
- ⇒ Finition : peinture vinylique 2 couches de blanc satiné pour les pièces humides – mâte pour les pièces sèches.

2.8.5 – Serrureries

- ⇒ Préparation : ponçage, dégraissage, peinture préliminaire antirouille 1 couche
- ⇒ Finition : peinture glycérophtalique 2 couches teinte à déterminer – finition : satinée

2.9 - REVETEMENTS DE SOLS

2.9.1 - Carrelages

- ⇒ Mise en place d'un carrelage de dimensions 45cm x 45cm marque CERAMICA SALONI référence Interior dans les salles d'eau et WC ou équivalent

2.9.2 - Faïences

- ⇒ Revêtement de faïence décorative de marque CERAMICA SALONI, (dimensions et modèle suivant harmonie des logements) en accord avec le choix du carrelage au sol dans les salles d'eau avec système d'étanchéité :
- ⇒ en périphérie des douches.
- ⇒ au-dessus des lave-mains

2.9.3 - Parquets

- ⇒ Mise en place d'un parquet vernis gamme RIVIERA PRO ou équivalent, posé sur sous-couche acoustique
- ⇒ Plinthes médium ou sapin à peindre

Localisation : séjours, chambres, dégagements intérieurs des logements.